

► **Commission Locale d'Information du
CEA-ILL**

Réunion de la CLI du 13/10/2015

► **Note de Synthèse**

La Commission Locale d'Information du CEA-ILL s'est réunie en date du 13 octobre 2015. Dans un premier temps, M. Peyrin, nouveau Président de la CLI, a précisé que le changement de Président n'entraînerait pas de changement des missions et fonctions de la CLI.

Dans un second temps, le CEA a fait visiter ses installations en démantèlement à l'ensemble des membres de la CLI présents, en particulier la STED (Station de Traitement des Effluents et Déchets) et le LAMA (Laboratoire d'Analyses de Matériaux Actifs).

La CLI s'est poursuivie par la présentation de l'état des installations du CEA, d'un bilan de l'ILL, de la gestion administrative de la CLI et des questions diverses.

Présentation de l'état des installations du CEA

M. Tournebize, chef du projet « passage » au CEA est intervenu pour présenter l'état des installations du CEA. Tout d'abord, la présentation s'est concentrée sur le démantèlement du LAMA. L'installation a été arrêtée en 2002. Depuis, plusieurs grandes étapes du démantèlement ont été effectuées. L'ensemble de la matière nucléaire a été évacuée des laboratoires et ils ont été ensuite assainis. Puis les cellules de Très Haute Activité (THA) ont été assainies et démolies. Une fois que ces activités ont été réalisées, des contrôles radiologiques ont lieu pour vérifier que l'objectif de propreté radiologique a été atteint. Ces contrôles sont effectués d'abord par l'industriel qui a fait les travaux, ensuite par le CEA, d'une part pour le compte du chef de l'INB et d'autre part pour le compte du directeur du CEA. Enfin, les derniers contrôles

sont réalisés par l'ASN avec l'aide de l'IRSN. Chaque contrôle fait l'objet d'un rapport qui est expertisé par le contrôle suivant. Les déchets générés sont, pour la majorité, des déchets à très faible activité. La CLI sera sollicitée pour avis lorsque le CEA et l'ASN auront convergé sur le dossier de déclassement de l'installation. La CLI aura trois mois pour rendre son avis, avant que le projet ne soit transmis aux ministres chargés de la sûreté nucléaire. Le déclassement est officialisé par une décision ASN homologuée par arrêté ministériel.

M. Tournebize a présenté par la suite le projet « passage », projet de dénucléarisation du CEA de Grenoble qui concerne les six INB (3 réacteurs nucléaires de recherche, 2 INB de la STED et le LAMA). Ce projet permet de démontrer la faisabilité du bouclage du cycle de vie des installations nucléaires et permettra de libérer de la surface pour le développement de nouvelles activités de recherche.

Les objectifs visés par le CEA dans le cadre du déclassement des installations du LAMA sont la suppression de tous les risques radiologiques et la réutilisation des bâtiments. Le niveau visé est d'avoir un impact radiologique sur les personnes inférieur à 0,1mSv/an. Le CEA va proposer la mise en place d'une restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUPCE) pour la réutilisation du bâtiment, tout en continuant la surveillance de la nappe phréatique.

M. Tournebize a présenté pour finir le démantèlement de la STED. Le CEA est en cours de reprise des travaux d'assainissement suite au jugement non satisfaisant du dossier par l'ASN. Des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) vont être proposées comme la mise en place de dispositifs de signalisation en cas de

de chantiers futur ou la surveillance de la nappe. Les contrôles radiologiques finaux seront réalisés en 2016, et le CEA espère converger avec l'ASN courant 2016.

A la suite de la présentation, le Président de la CLI et l'ASN ont convenu d'organiser un groupe de travail pour que le CEA présente le contenu du dossier de déclassement, en amont de la saisie de la CLI pour avis concernant le déclassement du LAMA.

Bilan de suivi de l'Institut Laue-Langevin

M. Desbrières, responsable sûreté de l'ILL, a présenté le bilan de l'installation. Elle est en service depuis 1971, c'est la plus intense source de neutrons rapides dans le monde. Environ 850 expériences par an sont réalisées à l'ILL pour le double de demandes. Le cœur du réacteur est situé dans une cuve en eau lourde, elle-même située dans une piscine en eau légère ce qui entraîne quelques difficultés pour décharger et recharger le cœur. En 2015, il y a eu quatre cycles de fonctionnement de 50 jours.

Sept évènements significatifs ont été déclarés en 2015, dont deux de niveau 1 sur l'échelle INES. M. Desbrières est revenu sur un évènement significatif en radioprotection. Lors de contrôles des appareils de surveillance radiologique, l'opérateur a tenu la canne, permettant de vérifier le signal des détecteurs, par la mauvaise extrémité, soit au niveau de la source. A la suite de cet évènement, l'ILL a fait un retour d'expérience et a mis en place des détrompeurs sur les cannes et l'obligation de porter, pour l'opérateur, un appareil de mesure du débit de dose sur lui.

Plusieurs travaux ont été engagés sur l'ILL. Un programme d'amélioration des instruments

vient de se terminer. Il a permis de multiplier par 20 à 30 le taux de détection des instruments. Un nouveau programme d'amélioration de la détection des instruments va être lancé. Dans le même temps, un projet est en cours pour produire des radio-isotopes pour des applications médicales.

Enfin, les renforcements de l'ILL dans le cadre du REX (retour d'expérience) de Fukushima sont terminés à 80% environ. Trois actions avaient été engagées : un nouveau circuit capable d'injecter de l'eau dans les piscines en cas d'accident a été ajouté, un circuit de dégonflage sismique a également été créé pour maintenir le confinement dynamique de l'installation en cas d'accident, et enfin un nouveau poste de contrôle et de secours pour la gestion de crise a été créé. Ce poste est résistant au séisme et à l'inondation.

Les rejets de l'ILL sont principalement des rejets de tritium et de gaz rares. Les rejets gazeux se situent autour de 10 à 15% de l'arrêté de rejets annuel et 18% pour les rejets annuels liquides. Chaque année, l'impact de ces rejets est calculé. Pour la ville de Grenoble, les niveaux sont faibles.

L'ASN a ajouté des éléments à la présentation faite par l'ILL. Un évènement significatif pour la sûreté a eu lieu en 2015 concernant le non-respect des règles générales d'exploitation sur la dépression du bâtiment réacteur.

Bien que l'année ne soit pas encore terminée, six inspections ASN ont déjà été réalisées. Le bilan de l'ASN est dans l'ensemble plutôt satisfaisant, mais l'ASN a relevé des problèmes de rigueur d'exploitation notamment sur la tenue à jour des référentiels de sûreté et des procédures d'exploitation ainsi que la mise en

œuvre des exigences réglementaires de l'arrêté INB.

L'ASN précise que l'ILL a eu une démarche volontariste sur le renforcement des installations suite à l'accident de Fukushima. Le niveau de sûreté aura été considérablement renforcé après les travaux.

Gestion administrative de la CLI

M. Bowie a rappelé que les membres de la CLI du CEA-ILL ont été reconduits pour une durée de trois ans. Les arrêtés seront pris après les élections régionales. La reconduction du règlement intérieur de la CLI sera proposée pour la prochaine assemblée.

M. Bowie a présenté un point sur le bilan financier de la CLI en 2014 et le prévisionnel de 2015.

Fin de la séance

La séance s'est terminée par une série de questions/réponses au sujet de la lettre de la CLI.

L'ASN a apporté des précisions à la CLI au sujet des campagnes de distribution des comprimés d'iode stable autour des installations nucléaires. L'ASN réfléchit à réorganiser la distribution de ces comprimés autour de l'ILL en 2016 pour synchroniser la campagne avec celle autour des centrales nucléaires. La lettre de la CLI peut être un bon vecteur d'information de la population concernée.